



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2022 /084

1.1 Marché public

### AVENANT N°1 AU LOT 7 « PLOMBERIE »

### MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE ET ELECTRIQUES DE 3 EQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX : UN BOULODROME ET 2 CLUBS-HOUSES DE TENNIS

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

VU les marchés publics de travaux de mise aux normes d'accessibilité et électriques de 3 équipements intercommunaux : un boulodrome et 2 clubs-houses de tennis dévolus par procédure adaptée ;

VU la décision du Président n°2021/076 du 15 octobre 2021 autorisant la signature des marchés, dont le lot n°7 « Plomberie » avec l'entreprise SAS APOOLPI - 64 chemin de l'Ubac - 26 400 PIEGROS LA CLASTRE ;

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des travaux complémentaires sur le tennis et le boulodrome de Crest dans le cadre du marché susvisé ;

## DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n°1 au marché du lot 7 « Plomberie » dans le cadre des travaux de mise aux normes d'accessibilité et électriques de 3 équipements intercommunaux avec l'entreprise SAS APOOLPI - 64 chemin de l'Ubac - 26 400 PIEGROS LA CLASTRE, n°SIRET 840 061 212 000 14 ;

- Montant initial du marché : 18 136 € HT (15 678 € HT pour les travaux de base + 2 458 € HT pour les travaux en option (douche PMR au boulodrome)).
- Montant de l'avenant n°1 : 1 076 € HT
- Nouveau montant du marché : 19 212 € HT
- Pourcentage de variation introduit par l'avenant n°1 : + 5,93 %

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 21 juillet 2022

Denis BENOIT  
Président



Affichée le : 14 OCT. 2022

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE